



Crégy-lès-Meaux

Novembre 2011

Actualités



N°15



édito

Chères
Crégyssoises,
chers
Crégyssois,

Grâce à l'action menée au mois d'avril par les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité, le groupe scolaire Jean-Rostand a bénéficié d'une ouverture de classe pour la rentrée scolaire. Afin de réorganiser au mieux l'école, un CE2/CM2 a vu le jour à l'école du Blamont et une classe de CM1 à l'école Jean-Rostand. Le groupe scolaire est donc composé de 14 classes.

L'école Jacques-Tati, quant à elle, garde ses 9 classes.

Les effectifs se répartissent de la façon suivante : 325 élèves au groupe scolaire Jean-Rostand et 172 élèves à l'école Jacques-Tati.

Pour ce qui concerne le transport scolaire, début juillet 2011, la C.A.P.M. qui a repris la compétence transport et TRANSDEV (ex Marne et Morin) informait la municipalité que le transport scolaire risquait de disparaître. Elle a donc suivi de près ce dossier sensible et attendu que la décision du STIF tombe, à savoir, sur dérogation spéciale, maintien du transport jusqu'en juin 2012 sans surcoût pour les parents. Dès à présent, la municipalité étudie toutes les possibilités qui s'offrent à elle, ainsi vous serez informés dans les semaines à venir de nos projets concernant les aménagements prévus à l'école du Blamont pour que la rentrée scolaire 2012 se passe sous les meilleurs auspices.

*Amicalement
Elmano Jard.*

Journée du patrimoine

Les trésors archéologiques de l'église de Crégny-lès-Meaux



*D*eux passionnés d'histoire et d'archéologie ont découvert dans l'église de Crégny-lès-Meaux en décembre 2010 des pièces exceptionnelles : aubes, chasubles, chandeliers début 20e, ouvrages, tableaux du chemin de croix, reliquaires, ostensorio...

La proximité de la cathédrale de Meaux confère à ce lieu une richesse naturelle. Depuis un an, Christian Ric hé et Jean-Michel Lempereur, de l'association « Crégny et son Histoire », ont réalisé pas moins de 500 fiches afin de repérer et de détailler chacune de ces pièces dont certaines datent du 17e. Un travail réalisé en partenariat avec les Monuments historiques et l'Evêché de Meaux. Lors de la journée du patrimoine, Nicole Bricq, sénatrice de Meaux Nord et Gérard Chomont ont été impressionnés par la qualité de conservation de ces œuvres.

Christian et Jean-Michel ont également mis à jour, il y a un an, la grotte pétrifiante qui se trouve sur un flanc de colline du canal de l'Ourcq, grotte explorée il y a quelques siècles par l'Académie Royale des Sciences. Une exposition permanente sera le jour fin 2012 dans la tour des Carmes qui sera restaurée grâce aux subventions de notre Sénatrice. Ainsi vous pourrez admirer les fossiles, les concrétions calcaires et les objets pétrifiés retrouvés dans la grotte.

Environnement
Le traitement des lixiviats

P2

Festivités
Les manifestations à venir

P4

Ça s'est passé à Crégy

L'été à Crégy

Le 14 juillet, la journée des associations, et la fête de la Pomme, l'été Crégyssois a été rythmé par de nombreuses manifestations, retour en images sur ces événements



Les traditionnels jeux en bois ont passionné petits et grands

Les 13 et 14 juillet

13 juillet. De nombreux enfants et parents s'étaient donné rendez-vous pour le défilé des lampions. Le feu d'artifices tiré, cette année sur le stade municipal, a enchanté une nouvelle fois les spectateurs, suivis du bal déplacé, pour cause de météo capricieuse, à l'espace Signoret-Montand.

14 juillet. L'occasion de se retrouver dans le parc de loisirs où une vingtaine de jeux en bois grandeur nature attendaient les enfants et adultes. Le trophée du concours de pétanque 2010 a été remis en jeu. Un repas dansant a également été organisé pour nos ainés.

Journée des associations

La journée des associations a permis à de nombreux adhérents de découvrir ou de se réinscrire aux nombreuses associations crégyssoises.

Fête de la pomme : une journée au cœur de notre terroir

Tous les météorologues prévoient le pire, mais le meilleur est arrivé à Crégy-lès-Meaux lors de cette traditionnelle fête de la Pomme du dimanche 18 septembre.

Comme chaque année, le jus de pommes pressées sur place a trouvé preneur jusqu'à la dernière bouteille.

Les enfants et les parents ont pu s'amuser et se retrouver autour de la Ferme de Tiligolo et profiter de tous les animaux de cette ferme éphémère. Retour des choses simples, petits spectacles en interaction avec les jeunes (fabrication du fromage de chèvre, prise d'empreinte d'animaux...).



C'est une réussite, chacun « s'est évadé » pendant au moins quelques minutes, loin de notre quotidien. Les associations crégyssoises étaient également présentes avec notamment le club «Country Chaps» qui a réalisé une très belle démonstration.

Course de VTT La "ch'tite Crégy piafs"

Les vainqueurs de la course à l'honneur



Environnement

Traitements des lixiviats

Mercredi 4 mai 2011, la commission des déchets de la C.A.P.M. s'est réunie en séance particulière afin de présenter l'étude réalisée par EGIS Structures et Environnement, portant sur des solutions de nouveau traitement des lixiviats du Centre d'Enfouissement Technique de Crégy-lès-Meaux.

Cette étude, réalisée à la notre demande, devait répondre aux exigences que nous avons toujours défendu lors de nos rencontres et commissions : à savoir, pas d'épandage à l'air libre et de procédé de phytoremédiation qui puissent nuire aux riverains déjà impactés fortement les années passées.

yeux, un pas décisif pour mettre rapidement un terme à la post-exploitation du site et au coup de traiement des lixiviats. L'avantage essentiel de cette réalisation future étant, pour les Crégyssois, le solde d'un passé douloureux et la le vée du périmètre de sécurité, avec toutes ses contraintes.

Les perspectives présentées ont mis en avant plusieurs points :

> valorisation énergétique immédiate par l'installation de panneaux solaires plus méthanisation (recuperation du gaz produit)

> valorisation de la matière recyclée sous forme de compost ou en récupérant les métaux ou en transformant les plastiques en fuel

Plusieurs améliorations pour la post-exploitation du site nous ont été proposées : le traitemen, sur le site, des lixiviats par une station fonctionnant par physico-chimie une autre par co-génération qui pourrait permettre de produire de l'électricité et de la chaleur. Cette étude constitue, à nos

Le seul point de discussion, sur lequel nous avons émis des réserves, est le rejet sur site de l'eau traitée en bout de chaîne, même si l'on nous garantit sa qualité.

Une étude complémentaire, hors site, sera présentée lors d'une prochaine commission.

Sachez que lors de cette commission, nous avons défendu, suite à des visites sur site, les procédés de technique par osmose inverse. Ces procédés combinent l'avantage de produire une eau osmosée d'excellente qualité qui peut être rejetée dans le sol ou évaporée. De plus le biogaz produit est valorisé en énergie électrique, sur le site, ce qui permet après autoconsommation une revente à E.D.F. Affaire à suivre

Parole à l'opposition municipale

Contrat triennal de voirie
La vérité de nos articles ferait-elle peur ? Quand il reçoit notre article « parole à l'opposition », le maire s'empresse de placer un article sur le même thème juste devant le nôtre.

Preuve en est une nouvelle fois dans le dernier journal de la commune. Contrairement à ce qui est écrit, suite à de nombreuses erreurs dans le contrat triennal de voirie, le Conseil général a demandé au maire de revoir sa copie. Le Conseil municipal a déjà dû reprendre sa délibération et ce n'est pas fini ! Est-ce là une

négociation qui se déroule « sans la moindre difficulté et dans le plus strict respect des règles » comme le maire l'indique pour contrer notre article ? D'ailleurs, il refuse toujours de nous communiquer les comptes-rendus des commissions travaux et appels d'offres. Il exige une demande écrite pour seulement consulter les documents en mairie et refuse aux conseillers municipaux le droit d'en obtenir copie. Même quand il le promet, il ne les donne pas. Bel exemple de démocratie.
Un avenir pour Crégy

Accueil de loisirs

Un été propice à la rencontre



Le nouvel an chinois fêté par les enfants

Au cours de l'été, les enfants ont pu vivre des aventures extraordinaires à l'accueil de loisirs. Au mois de juillet, les enfants ont vécu la plage sous toutes ses formes allant même jusqu'à une sortie à Fort Mahon. Au mois d'Août, ils sont partis du Far West pour revenir à Crégny en faisant un tour du monde au travers d'activités de découverte culturelle.

Pendant ces activités, les jeunes Crégyssois ont créé des liens avec d'autres communautés. En effet, ils ont invité les enfants

de Nanteuil pour une kermesse western où tous étaient déguisés ou maquillés et ont pu s'affronter au lasso, au tir au pistolet (à eau) ou encore au lancer de fer à cheval. Par ailleurs, le centre de loisirs de Varreddes a reçu nos jeunes lors de deux rencontres (les olympiades aquatiques et une fête dont le thème était le nouvel an chinois).

Pour finir l'été en beauté, les enfants ont organisé, mis en scène et réalisé des spectacles dans l'accueil de loisirs à l'inten-

tion de leurs parents. Ces derniers ont donc vu se produire leurs enfants dans un spectacle de cabaret où se mêlaient danses et sketches.

Conseil municipal des Jeunes Un peu de civisme ça fait du bien



Le Conseil municipal des Jeunes (CMJ) a organisé, le 8 octobre 2011, une action citoyenne où 15 enfants et 15 adultes ont ramassé les déchets du parc de loisirs jusqu'à Carrefour Market.

Sous forme d'un jeu, les participants ont ramassé 117kg de déchets (du papier, des mégots,

une glacière ou encore des planches de bois). Cette action a été soutenue par la présence du Maire, de ses adjoints et d'enseignants de l'école Jean Rostand.

Après le travail, le réconfort : cadeaux, bonbons et boissons offertes en Mairie lors d'un pot de l'amitié.

INFOexpress

→ Nouveaux horaires Impôts

Service des Impôts des particuliers de Meaux-Ouest – Cité du Mont Thabor 21 place de l'Europe 77337 Meaux : ouverture du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 16h et sur rendez-vous au 01.64.35.32.00 Pour les démarches autres que fiscales : Trésorerie de Meaux Municipale et Banlieue - ouverture du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 16h – téléphone : 01.64.34.24.47

→ C.A.F.

Logement étudiant, votre Caisse d'Allocations Familiales peut vous aider et mettre à votre disposition un téléservice « aide au logement étudiants » pour faciliter vos démarches administratives en vous connectant sur : www.caf.fr

→ Inscriptions listes électorales



Vous venez d'emménager, vous aurez 18 ans avant le 1^{er} mars 2012 :

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2011 muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Si vous avez changé d'adresse sur la commune de Crégny-les-Meaux, merci d'indiquer votre nouvelle adresse au service élections de la Mairie. Sans ce signalement vous pouvez être radié de la liste électorale.

→ Info mairie

La mairie est ouverte le samedi de 10h à 12h, uniquement pour l'état civil et les affaires générales.

→ Collecte déchets verts

La dernière collecte des déchets verts aura lieu le jeudi 1^{er} décembre 2011.

Pour les infos de dernière minute, allez consulter :

www.cregylesmeaux.fr





Guide des festivités

Novembre

> Le dimanche 27 novembre, **Marché de noël** avec la présence du Père-Noël de 10H00 à 19H00, salle Signoret-Montand.

Décembre

> Les Vendredi 2 et samedi 3 décembre, **Téléthon** au gymnase et salle Signoret-Montand.

Ju Jutsu

Découvrez le Ju-jutsu traditionnel à but non compétitif

La Méthode : Art martial proposant à la fois, une activité physique et technique, axée sur la respiration, la recherche de l'énergie, l'étude des katas, travail à mains nues ou avec armes, le tout empreint de philosophie.

Les Cours :

- > Adultes (à partir de 16 ans) les Mardi & Vendredi de 20h00 à 21h30
- > Enfants (à partir de 5 ans) le Mardi de 18h45 à 19h45

Le Club : Vous pouvez débuter à n'importe quel moment de l'année et quel que soit votre âge car les cours sont organisés en fonction du niveau de l'élève.

Informations

Dojo : Gymnase Municipal de Crégny-lès-Meaux
Renseignements sur place ou au :
01.60.23.44.82 - 06.89.77.63.64 ;
Site internet : www.ju.jutsu.co

Modélisme

Fabriquer ça soi-même



Un atelier de modélisme aura lieu le samedi matin à l'espace Signoret-Montand jusqu'au mois de janvier 2012. Cet atelier gratuit permettra aux plus jeunes de découvrir et de s'initier au montage de maquettes de bateaux.

Ces ateliers se dérouleront les 26 novembre, 10 décembre, et 21 janvier.

Renseignements : Michel GUERIN au 01.64.33.96.75



Judo

C'est la reprise !

Les cours ont repris et vous êtes les bienvenus si ce sport vous intéresse, voici les jours et heures des entraînements :

- > Baby de moins de 6 ans : tous les jeudis de 17 h 45 à 18 h 30
- > Moins de 8 ans : tous les lundis de 17 h 50 à 18 h 50
- > Moins de 14 ans : tous les lundis et jeudis de 18 h 50 à 19 h 50
- > Plus de 14 ans et adultes : tous les jeudis de 20 h à 21 h 30

Possibilité de faire un cours d'essai et de régler en plusieurs fois.



Etat civil

NAISSANCES

Maher SLIMANE	le 16 juin 2011
Martin TEUPOOTAHITI	le 21 juin 2011
Sheynez DAHMANE	le 28 juin 2011
Maëlice WILLAERT - LEFEBVRE	le 04 juillet 2011
Joachim PREVOSTAT	le 09 juillet 2011
Milane ANSLINGER - PETIOT	le 11 juillet 2011
Meilie DUTERTRE	le 14 juillet 2011
Emma et Sarah POTTIER	le 19 juillet 2011
Ilian VIARD	le 20 juillet 2011
Maël LEPRESLE	le 27 juillet 2011
Victoria BOURICHE	le 28 juillet 2011
Jade NAUDIN	le 10 août 2011
Enzo BOUSQUET	le 11 août 2011

MARIAGE

Cédric LELOUP et Mélanie RODDE
le 18 juin 2011
Fabien DUFÉTRE et Muriel DE LATORRE
le 18 juin 2011
Alexandre DOMINGUES et Audrey LAPAIRE
le 25 juin 2011
Alexandre FOULON et Céline NOËL
le 23 juillet 2011
Patrice BESSARION et Glawdys MULLER
le 20 août 2011

DECES

Roseline SENTENAC veuve DENIAU décédée le 25 juin 2011

→ Horaires d'ouverture de la mairie :
Du lundi au vendredi : 8h30>12h et 13h30>17h. Le samedi : 10h>12h

→ Horaires d'ouverture au public du service Urbanisme :

Lundi, mercredi, vendredi : 9h>12h et 14h>17h

→ Permanences municipales

L'équipe municipale est à votre écoute. Un adjoint se tient à votre disposition tous les samedis matin, de 10h à 12h à l'hôtel-de-ville, sans rendez-vous.

Crégy-lès-Meaux actualités, Journal officiel de la commune de Crégny-lès-Meaux, 28, rue Jean-Jaurès, 77124 Crégny-lès-Meaux
Tél : 01 60 23 48 88 → www.cregylesmeaux.fr



→ Contacter la mairie :

Accueil : 01 60 23 48 88 - Secrétariat du maire : 01 60 23 26 86
Service urbanisme : 01 60 23 42 45 - Service scolaire : 01 60 23 41 50
Service C.C.A.S. : 01 60 23 48 72 - Assistante sociale : 01 64 36 42 47
En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence : 06 23 32 02 97

Responsable de publication : Gérard Chomont

Directeur de Rédaction : Yann Richelet

Réalisation : aldonande.eu - Imprimé sur papier recyclé

Impression : MissionPress, Emerainville.

